

## LE MOIS DE MAI ENTRE LE PASSÉ ET LE PRÉSENT.

**L**e 8 mai, il y aura bien sûr la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nous sommes entrés dans la période anniversaire de la fin de ce conflit il y a quatre-vingts ans, avec en 1944 la libération de nos territoires et en 1945 la capitulation du régime nazi.

Mens s'inscrit collectivement dans les nombreuses commémorations et animations du territoire Trièves autour de la nouvelle exposition du musée sur cette thématique. Le souvenir est primordial pour honorer ces femmes et ces hommes qui ont résisté contre des idées qu'ils ne partageaient pas et surtout se sont battus pour une société qui incarnait les valeurs de liberté, égalité et fraternité.

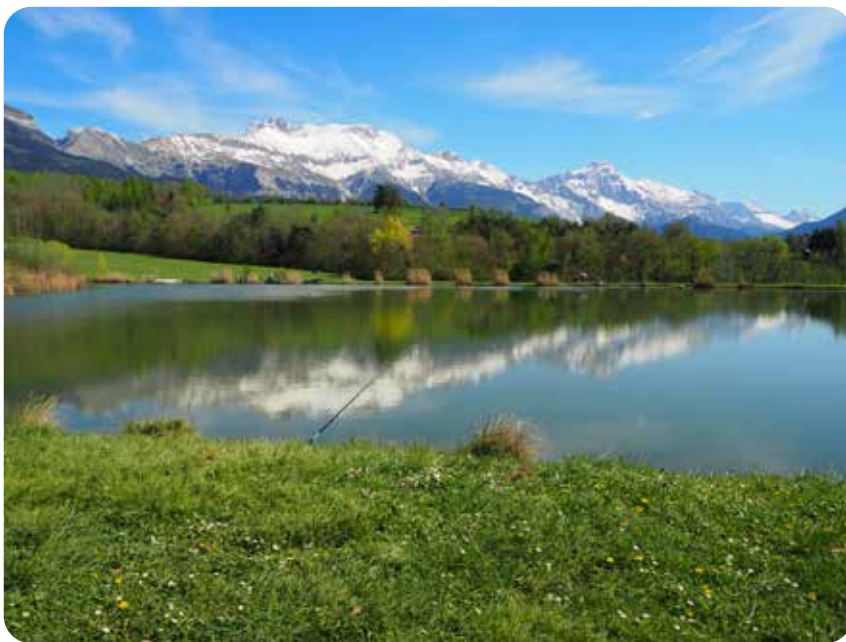


Photo de l'étang : © Claude Didier

Le Conseil National de la Résistance, tous bords politiques et tous syndicats confondus, a écrit le type de société qu'il souhaitait pour reconstruire la société française. On y retrouve entre autres la protection au travail avec les congés payés, l'assurance maladie, la place et le droit des femmes, la place primordiale de l'éducation et de la culture, tout en souhaitant se donner les moyens de cette politique.

Alors, aujourd'hui, les commémorations ont toute leur place.

Mais les témoignages directs s'éteignent et cette date risque de passer dans l'Histoire et de tomber dans un certain oubli. Il est donc important de transmettre également les valeurs défendues par ces résistants et l'objet de leur engagement pour réfléchir à notre société d'aujourd'hui.

Malheureusement encore de nombreuses guerres sont en cours et se développent de par le monde. Et la montée importante de l'individualisme, de la xénophobie, du racisme ou tout simplement la peur de l'autre et du changement, montre que les valeurs portées par ces combattants de l'époque ne sont pas définitivement acquises.

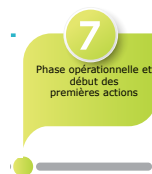
Il nous faut encore résister pour mettre en place une société de l'accueil, de la fraternité, de la tolérance et du respect de la place de chacun indépendamment des origines, croyances ou fragilités sociales. Une politique résiliente est une politique solidaire et inclusive dans un environnement préservé et respecté .

Mens et le Trièves ont toujours été un territoire d'accueil, d'échanges et de partage. Et ces actualités, un peu lourdes, ne doivent pas nous faire oublier le plaisir de nous retrouver de façon conviviale. Le printemps est là, avec ces premières animations qui lancent la saison.

Sachons en profiter.

02	INFOS MUNICIPALES
12	VIE DU VILLAGE
17	COIN DES ASSOCIATIONS
18	EXPRESSION DE LA MINORITÉ
19	COURRIER DES LECTEURS
20	ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT





## LES ACTIONS SUR L'AXE « STRATÉGIE COMMERCIALE DE MENS »

### 👉 **ACTION 1 : Amélioration de la communication avec les commerçants :**

Mise en place d'une lettre d'information bimestrielle (prochaine parution prévue début mai).

Cette lettre est envoyée à tous les commerçants de la commune en y indiquant :

- ⇒ Les événements du mois
- ⇒ Des informations diverses (nouveaux arrivants, départs, etc)
- ⇒ De la veille sur des aides et/ou subventions à solliciter (en soutien à l'action 4)

### 👉 **ACTION 2 : Accompagnement à la création d'une union commerciale**

La commune organise une première réunion le mercredi 15 mai 2024 à 19h30 à l'Espace culturel. L'objectif est de mobiliser les commerçants qui souhaiteraient remettre en place une union des commerçants sur la commune et définir collectivement les objectifs de celle-ci.

### 👉 **ACTION 3 : Consolider le parcours clientèle dans le centre bourg**

Le parcours patrimonial dans le village est en cours de finalisation. Outre la mise en valeur historique et patrimoniale de notre village, celui-ci favorisera la déambulation des visiteurs pour une meilleure visibilité de nos commerces

### 👉 **ACTION 4 : Accompagner et aider à l'installation de porteurs de projets**

### 👉 **ACTION 5 : Accueil 4 saisons**

- ⇒ Travail en relation avec le gérant du camping afin de mieux accueillir les saisonniers et améliorer des points favorisant le confort des utilisateurs
- ⇒ Deux nouveaux gérants arrivent à l'auberge de Mens, avril et mai seront consacrés à l'aménagement et l'installation pour une ouverture prévue pour fin juin

### 👉 **ACTION 6 : Signalétique, stationnement et déplacements**

Un travail sur l'amélioration de la signalétique des parkings va être engagé. La navette marché va être mise en service (Voir article page 9)

### 👉 **ACTION 7 : Accueillir les saisonniers**

### 👉 **ACTION 8 : Anticiper les cessions d'activités**

### 👉 **ACTION 9 : Commerces périphériques**

Un plan de la ville est en cours de réalisation qui permettra de mieux identifier les différents points stratégiques de la commune

### 👉 **ACTION 10 : Règles pour protéger le commerce**

Dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme, validation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, entre autre prise en compte lors du dernier conseil municipal d'axes importants :

- ⇒ Consolider l'armature commerciale de proximité et tertiaire de Mens
- ⇒ Renforcer le poids de l'économie primaire et secondaire
- ⇒ Soutenir l'activité agricole
- ⇒ Consolider l'éco-tourisme en s'appuyant sur l'offre existante et le potentiel du territoire
- ⇒ Consolider l'offre en équipements publics en particulier en matière de service médical

### 👉 **ACTION 11 : Zone artisanale sur l'OAP des Apreaux**

Réunions de travail avec des porteurs de projet et le propriétaire du terrain afin de construire un dossier qui sera complété par une étude d'aménagement et transmis au service de la communauté de communes qui porte la compétence économie

## TRAVAUX À RADIO DRAGON ET À LA MAIRIE

Les travaux de rénovation énergétique de Un lieu sur Terre (occupé par des associations et notamment Radio Dragon) et de la Mairie ont démarré !

Les travaux ont débuté à Radio Dragon qui va travailler en équipement réduit jusqu'à la fin du chantier.

En mai le chantier va continuer plutôt côté Mairie. La Salle du Conseil ne pourra être utilisée lors de cette période et l'accueil va être fermé une matinée pour la pose de fenêtres. La date exacte, inconnue à ce jour, sera communiquée sur le site et en mairie.



## UNE CHAMBRE TEMPORAIRE ET SOLIDAIRE :

Pour rappel, l'association Domicile Inter Générations Isérois - DiGi - en partenariat avec la Communauté de Communes du Trièves a lancé la dynamique de chambre temporaire et solidaire sur le territoire du Trièves :

- ⇒ Vous avez une chambre disponible et aimez un peu de compagnie ?
- ⇒ Vous êtes aidant et seriez rassuré de savoir que la personne que vous aidez n'est pas seule ?
- ⇒ Vous êtes jeune actif, saisonnier, étudiant et recherchez un logement à moindre coût ?

**Ce dispositif peut répondre à vos attentes et besoins !**

L'association vous accompagne ensuite dans toutes vos démarches : contrat, indemnités d'occupation, participation aux charges, petites aides...

Si ça vous intéresse n'hésitez pas à contacter :

Nathalie Bonato, Service logement CCT,  
[service.logement@cdctrieves.fr](mailto:service.logement@cdctrieves.fr) - 04 76 34 49 13

OU

Manon Bellet, Directrice DIGI,  
[m.bellet@digis38.org](mailto:m.bellet@digis38.org) - 04 58 17 64 30



LOGER UNE PERSONNE CHEZ SOI



### UNE CHAMBRE TEMPORAIRE ET SOLIDAIRE

**Vous avez une chambre disponible et vous souhaitez avoir de la présence et compléter vos revenus en toute confiance et en toute sécurité ? Ce dispositif peut répondre à vos attentes !**

**AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN**

- La personne logée à votre domicile partage avec vous des moments d'échange et de convivialité et peut vous rendre de petits services du quotidien.
- Elle vous verse une indemnité mensuelle comprise entre 100 € et 200 € et vous n'avez rien à déclarer aux impôts.

**NE PAS VOUS ENGAGER SEUL**

*Vous êtes intéressé, nous vous proposons :*

- Une rencontre à domicile pour définir vos attentes et visiter votre logement.
- Une proposition, en fonction des demandes, d'une personne répondant à vos souhaits.
- Une présentation et visite à votre domicile de la personne pouvant être accueillie.
- L'installation chez vous.
- La signature d'un contrat avec une convention d'occupation à titre précaire et provisoire qui définit la durée, le cadre et sécurise l'échange.
- Le suivi de la cohabitation.



*Dispositif pour tous les âges encadré par la Communauté de communes du Trièves et l'association Domicile inter générations Isérois (DIGI)*

**RENSEIGNEZ-VOUS !**

Nathalie Bonato  
 Deborah Chauvin  
 Service logement CCT  
[service.logement@cdctrieves.fr](mailto:service.logement@cdctrieves.fr)  
 04 76 34 49 13

Manon Bellet  
 Directrice DIGI  
[m.bellet@digis38.org](mailto:m.bellet@digis38.org)  
 04 58 17 64 30





## LA PARCELLE DE L'EX-SILO...

Une bonne centaine d'habitants et deux classes de l'école élémentaire ont alimenté la concertation. Vous trouverez toutes leurs contributions sur le site de la mairie.

Si de rares propositions ne sont pas réalistes, la plupart sont intéressantes et tentent d'intégrer les futurs aménagements de la parcelle dans son environnement proche : route départementale, entrée de bourg ouest, EHPAD, halte garderie, écoles, place du Vercors...



L'ancienne entrée sur Mens avant la construction du silo



L'emplacement de l'ancien silo à l'entrée du village représente un fort enjeu d'intégration.

### SUGGESTIONS D'AMÉNAGEMENT PAR LES PARTICIPANTS

#### ⇒ MOBILITÉS

Ralentissement des véhicules, fluidifier la circulation et création de trottoirs ; accès piéton garderie, EHPAD ; emplacements, abri de covoiturage ; abri à vélos sécurisé ; parking couvert.

CIRCULATION  
RALENTISSEMENT  
TROTTOIRS  
PIÉTON ABRI  
GARDERIE VÉHICULES  
FLUIDIFICATION

#### ⇒ MOBILIER URBAIN, PETITS AMÉNAGEMENTS

PINGPONG JEUX ENFANT  
TOILETTES  
SPECTACLES PANNEAU  
GÔTER TABLES  
NÉCESSAIRE JARDIN

Plan du village, point infos, panneau historique ; toilettes ; tables pour le goûter, bacs de jardin à hauteur d'enfant, jeux adaptés aux tout petits ; boîte à livres ; table de ping-pong ; espace créatif, mur à décorer ; espace extérieur pour spectacles, projections, expositions.

#### ⇒ LOGEMENT

Maisons avec parc ; château avec chambres ; profiter du foncier pour créer du logement.

### UN PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE

En 2024-2025 des étudiants en master 2 de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble travailleront à Mens sur l'habitat au sens large. Nul doute qu'ils s'intéresseront au devenir de la parcelle de l'ex-silo, en apportant leur regard sur les propositions issues de la concertation. Ils feront aussi d'autres propositions. L'embauche d'un bureau d'étude se fera ensuite, avec un cahier des charges enrichi par l'ouverture d'esprit qu'apporteront les étudiants.

### EN ATTENDANT, DES TRAVAUX PROVISOIRES

- Nivellement du terrain, aménagement en tout-venant d'un parking, consolidation des murs, traitement antirouille et mortier de protection des ferrailles en juin.
- Recherche de propositions artistiques pour cet été sur les murs.

CLAUDE DIDIER

## ...ET MAINTENANT ?

Plutôt consensus pour la construction d'un toit terrasse au même niveau que la rue des Aires avec espaces verts accessibles depuis l'EHPAD et la halte garderie.

Plutôt consensus pour trouver le juste équilibre entre deux objectifs : une entrée paysagère du bourg de qualité et la fonctionnalité de l'espace et des locaux à créer.

Les riverains sont très attachés à la sécurisation de la route départementale. La mairie ayant investi 75 000 € dans l'achat de la parcelle, cela justifie la polyvalence des aménagements, au service des habitants.



Aujourd'hui, cet espace est à investir sur différents niveaux

### SUGGESTIONS D'AMÉNAGEMENT PAR LES PARTICIPANTS

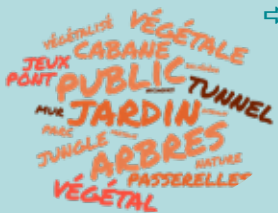
#### ⇒ LOCAUX FONCTIONNELS, ACCUEIL D'ACTIVITÉS

Espace de stockage ; boutique de producteurs ; commerces ; office de tourisme ; lieu de rencontre et d'accueil intergénérationnel ; maison d'accueil des jeunes ; salle polyvalente de taille moyenne ; « le théâtre du grain de folie » ; « la mie de la musique » ; « la cinémathèque » ; salle de blocs et d'escalade et salle multiactivités sportives ; « sport et détente du Trièves » ; « une petite graine de sport », « la salle de montagne ».



#### ⇒ JARDIN, VÉGÉTALISATION

Espace public niveau supérieur ; arbres, cabane végétale ou tunnel végétal ; « jungle » avec passerelles et pont PMR ; jardin, jeux ; projet nature « silo parc » ; « le jardin du Dauphin » ; mur végétalisé ; fresque ; nichoirs à oiseaux ; friche organisée ; belvédère.



Les magnifiques travaux des élèves de CP et de CM2, exposés à la réunion publique de novembre, sont entièrement publiés sur le site de la mairie. Merci à eux et à leurs enseignantes !



La réalisation d'un toit-terrasse a été plébiscitée



La façade actuellement à nu est propice à tous les imaginaires

## Le conseil municipal a voté les comptes administratifs 2023 et les budgets 2024 le 26 mars.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité, sauf décompte des voix précisé. À noter les votes « contre » de la minorité sur les budgets primitifs 2024 (général et hébergement-accueil touristique) et sur les accroissements temporaires d'activité des agents municipaux. La capacité d'autofinancement de la commune reste par ailleurs très bonne ; le recours à l'emprunt est tout à fait possible pour de futurs investissements.

## PARLONS BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

De nombreux articles, une réunion publique, une nouvelle commission et, toujours, des travaux d'entretien des réseaux : telles ont été les actions programmées en 2023 sur le sujet de l'eau.

Nous devons toujours être vigilants sur ce sujet malgré les pluies de cet hiver. L'emprunt de la station d'épuration se termine cette année et va nous redonner des possibilités d'investissement. En 2026, la compétence eau et assainissement devrait être transférée à la Communauté de communes.

**En 2023, sur le budget de fonctionnement**, les charges à caractère général ont augmenté de plus de 10%, ceci dû à l'inflation. Les recettes ont été principalement composées de la facturation de l'eau et de l'assainissement aux abonnés. L'augmentation du prix de l'eau pour arriver à un point de convergence fixé par la Communauté de communes en 2026 permet de compenser la baisse du volume facturé à cause d'une économie de consommation de tous et permet la réalisation de travaux sur le réseau tant que nous en avons la gestion.

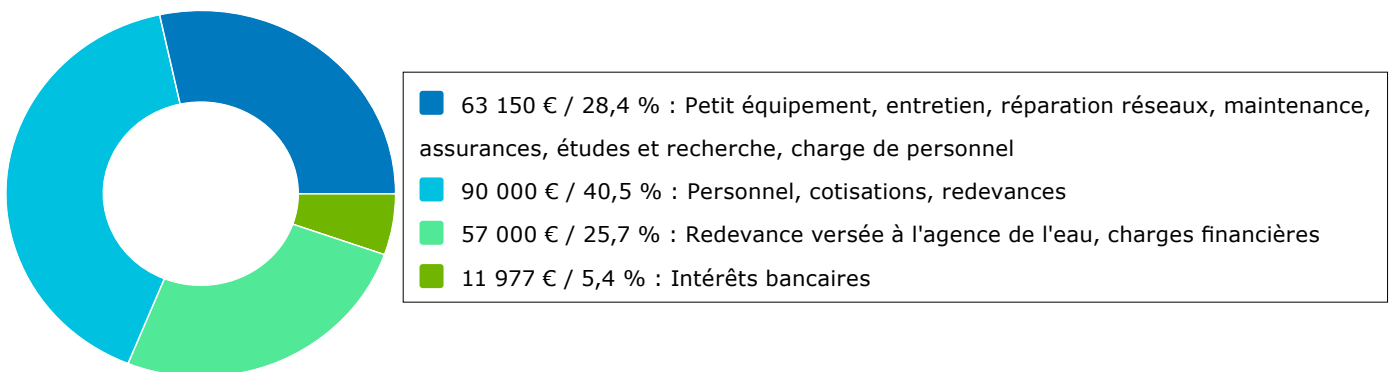
L'excédent final est de 274 160 €, permettant en partie le financement des investissements inscrits au budget 2024.

**Sur les investissements, en dépenses, la priorité a été mise sur les travaux du réseau d'eau de Chardeyre et sur l'étude générale de notre réseau.** Concernant les recettes, en dehors de l'autofinancement, elles correspondent comme chaque année aux subventions demandées auprès de l'Agence de l'eau et du Département.

Au vu de l'actualisation du Schéma directeur d'assainissement rendu fin 2023, **nous allons poursuivre les travaux afin de limiter l'accès des eaux pluviales dans la station d'épuration et lancer l'étude pour réaliser l'assainissement de Menglas et Préfaucou.**

## RÉPARTITION DES DÉPENSES DU BUDGET EAU 2024

### 1) FONCTIONNEMENT



Total dépenses de fonctionnement : **222 127 €**

### 2) INVESTISSEMENT

Total dépenses d'investissement : **903 502 €** dont :

⇒ **Remboursement emprunt en capital : 89 440 €**

⇒ **Études : 49 000 €** (Protection des captages, assainissement collectif Préfaucou Menglas, captage des Brachons - traitement de l'eau et schéma directeur eau potable, porté en partie par St Baudille).

⇒ **Travaux 671 610 €** (Travaux rue des Alpagnes : rénovation réseaux eau et assainissement, alimentation réservoir Milmaze, renouvellement chambre de vannes réservoir des Granges, compteurs à changer (environ 80/an), conduite eau et assainissement, mise en place de réseaux neufs, sécurisation ressources liaison Verdier Bessaire).

## PARLONS BUDGET GÉNÉRAL

**Il existe désormais 3 budgets différents : le budget général de la collectivité, le budget annexe Intitulé « Budget Hébergement – Accueil touristique » créé en 2023 et enfin le budget « Eau et Assainissement ».** Les budgets annexes doivent s'équilibrer en dépense et en recette sans subvention du budget général. Les recettes prévues sur le budget Hébergement – accueil touristique (amenées par les redevances payées par les gérants du camping et de l'auberge) devront à terme équilibrer les dépenses. Ce ne fut pas le cas en 2023, n'ayant pas trouvé de gérants sur l'auberge. En 2024, l'auberge ouvrira ses portes en juillet, ce qui amènera 6 mois de redevance. En 2025, ce budget devra s'équilibrer.

**L'année 2023 a été marquée par la finalisation de nombreuses études (les commerces, l'isolation des bâtiments publics, l'entretien de l'église...). Le résultat final excédentaire de 527 170 € permettra de financer une partie des dépenses en 2024.**

Sur le budget 2024, nous avons volontairement sous-estimé l'augmentation des dotations de l'État et surestimé l'inflation (5%) sur de nombreux postes. Aujourd'hui nous savons que la DGF (État) augmentera de 6,8%. Les recettes de fonctionnement (principalement les dotations de l'Etat et la taxe foncière), sans augmentation des taux d'imposition, se montent à 2 271 000€ en intégrant les excédents de l'année 2023... De nombreux projets d'investissements marquent ce budget. Ils seront en partie autofinancés, mais des subventions de l'Etat, de la Région, du Département compléteront le financement, les taux de participation étant variables suivant les investissements (de 30 à 50%).

**Si on enlève le poste de cheffe de projet de Petites Villes de Demain, financé à 75% par l'État, l'équivalent Emploi Temps Plein des agents administratifs et techniques n'a pratiquement pas bougé depuis 2020, alors que leurs tâches ont sensiblement augmenté, notamment depuis la mise en œuvre des actions de Petites Villes de Demain.**

Une analyse financière du budget général ainsi que de l'endettement de la commune va être réalisée par la Direction générale des finances publiques. Nous vous tiendrons informés des conclusions dans un prochain TUM. Mais dès aujourd'hui, nous pouvons dire (comparaison avec analyse financière 2014) que les dotations de l'Etat ont augmenté de 9% en 10 ans, soit beaucoup moins que l'inflation et que les charges de personnel représentent aujourd'hui 35,8% du total des dépenses de fonctionnement, elles en représentaient 46% en 2014.

### RÉPARTITION DES DÉPENSES DU BUDGET GÉNÉRAL 2024

#### 1) FONCTIONNEMENT



603 000 € / 39 %	: Energie, petits équipements, locations immobilières, entretien, assurances, réceptions, frais de télécommunication, taxes payées
586 500 € / 37,9 %	: Personnel, cotisations
145 491 € / 9,4 %	: Atténuations de produits, attribution de compensation, FNGIR, fonds péréquation CCT, autres charges de gestion courante,
180 491 € / 11,6 %	: Subvention CCAS, subvention associations, service incendie, indemnités des élus
32 530 € / 2,1%	: Intérêts bancaires des emprunts

**Total dépenses fonctionnement : 1 548 012 €**

#### 2) INVESTISSEMENT

**Total dépenses investissements : 2 545 391 €** dont :

⇒ **Remboursement emprunt en capital 72 102 €**

⇒ **Études 277 764 €** (Révision PLU, SPR, travaux église, mise en conformité garages communaux (partie bureaux), aménagement place mairie et Tannon Bonnet, fontaines...)

⇒ **Travaux 2 195 525 €** (Rue des Alpages, remplacement d'un véhicule du service technique par un véhicule électrique, rénovation énergétique mairie et Un lieu sur Terre, logements communaux, piscine (changement liner grand bassin), travaux église et temple, voirie).....

Le chantier rue des Alpages est le plus important investissement de cette année. Chiffré en 2020 par une pré-étude, le coût a beaucoup augmenté avec une inflation forte sur tous les matériaux, mais surtout une évolution très importante sur la longueur de la prise en charge (sortie Mens, rue Pierre Longue, rue du 19 mars 1962, haut de la rue Rippert jusqu' à Bombyx) et sur la sécurisation de l'entrée (matériaux spécifiques hors enrobé, ...).



## CE QU'IL FAUT RETENIR DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2024

Une activité intense avec de nombreux projets qui se concrétisent ce premier trimestre. Adoption du budget 2024, mise en œuvre des travaux de la rue des Alpagnes (puis à l'automne de l'église), nombreuses actions de Petites Villes de Demain, dont la révision du PLU) et du SPR qui démarrent. Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité, sauf décompte des voix précisé.

### LES PRÉSENTATIONS DE STRUCTURES OU DE PROJETS.

*En février :*

Présentation de l'étude de l'AURG (Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise) sur la stratégie commerciale, telle que restituée aux commerçants par l'adjoint à l'économie.

### LES DÉLIBÉRATIONS STRUCTURANTES.

#### Finances.

*En mars :*

- Budget général : Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2023, affectation des résultats à l'unanimité ; vote du budget primitif 2024 (trois votes contre).

- Budget de l'eau : Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2023, affectation des résultats, vote du budget primitif 2024 à l'unanimité.

- Budget hébergement-accueil touristique : Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2023 à l'unanimité ; affectation des résultats : une abstention ; vote du budget primitif 2024 : trois votes contre.

- Vote des taux de fiscalité, inchangés.

- Vote des subventions aux associations.

#### Petites Villes de Demain.

*En janvier :*

- Approbation de la procédure de révision générale du PLU, objectifs et modalités de concertation, 3 abstentions.

- Approbation de la procédure de révision du règlement du SPR.

#### Ressources humaines.

*En février :*

- Validation de la mise en place de deux chantiers jeunes, aux vacances de printemps et d'automne.

*En mars :*

- Vote de contrats pour accroissement temporaire d'activités. Unanimité pour le renfort technique saisonnier ; trois votes contre l'augmentation des heures de la chargée de mission Tiers lieu (16h à 20h), en charge dorénavant des tâches liées aux associations suite à la restructuration des tâches administratives et la création pour un an d'un poste d'assistante administrative (20h).

- Vote de contrats liés à la piscine

- Vote d'une proposition de mutuelle pour les agents avec une quote part prise en charge par la collectivité.

### AUTRES SUJETS.

#### Énergie-Éclairage.

*En janvier :*

- Approbation d'une convention avec les Centrales Villageoises du Trièves portant sur une étude d'équipement de bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques.

- Approbation de la phase 2 des travaux sur l'éclairage public.

#### Sécurité.

*En février :*

- Adoption d'une convention pour la pose d'une bâche à eau de sécurité incendie au Serre de Mil-maze.

#### Bâtiments et espaces publics.

*En janvier :*

- Installation d'un comité d'approbation pour l'installation des commerces ambulants.

*En février :*

- Adoption d'une convention de mise à disposition de locaux à Radio Dragon, tant pour les espaces radiophoniques que pour les salles de travail des associations.

- Adoption d'une convention pour un accueil nature en forêt, entre l'association « En nature Simon.e ! », l'ONF, l'ACCA et la mairie de Mens, sur des parcelles de la forêt communale.

**Questions diverses** (sans parler des festivités annoncées et décrites)

*En janvier :*

- Projet d'un nouveau plan de la commune.

- Recrutement de la nouvelle cheffe de projet de Petites Villes de Demain

- Engagement d'un travail avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, sur la requalification et la végétalisation de places et de pieds de façade et sur la cohérence du mobilier urbain.

**Les conseils municipaux sont publics et vous êtes les bienvenus !**

**Prochains conseils le 30 avril et le 28 mai 2024 à 18h 30.**

**CLAUDE DIDIER**

Les PV des conseils municipaux sont disponibles sur :

<https://www.mairie-de-mens.fr/m1-mairie/m1-dates-et-cr-conseil-municipal/>





## MARCHÉS D'ÉTÉ : ET SI VOUS PRENIEZ LA NAVETTE ?

Après avoir expérimenté durant plusieurs années, pour des raisons de sécurité, le blocage de la circulation de la rue qui part de l'office du tourisme au croisement de la rue du Bourg devant les cafés, nous reconduisons cette organisation pour 2024 tous les samedis du 01 juin au 28 septembre.

Une déviation sera installée pour permettre le contournement du village.

Cette organisation devra peut-être parfois être modifiée avec les travaux prévus rue des Alpagnes, cette rue étant bloquée à certaines périodes (voir secrétariat de mairie)

### COMMENT ÇA MARCHE ?

L'accès à la Navette est gratuit, une navette environ toutes les 15 à 20 min. Le parcours aller retour a été évalué à 35 à 40mn sachant que certaines personnes doivent être aidées pour monter dans la navette.

Tous les samedis du 01 juin au 28 septembre de 8h30 à 13h00

Tous les mercredis du 10 juillet au 21 août de 8h30 à 13h00

Desserte du village depuis le parking des Sagnes en passant par le camping, rue Docteur Senebier,

le Breuil, Bd Édouard Arnaud jusqu'à l'entrée de la zone artisanale des Terres du ruisseau et retour. Je monte, je descends, plusieurs points de rendez-vous sont prévus (Sagnes, camping, Terres du ruisseau, Mairie et Breuil), mais aussi quand je veux ! Faites signe au conducteur pour arrêter la Navette.

Un minibus électrique 6 places sera utilisé pour cette organisation avec possibilité de mettre ses courses, ceci contribuera à apaiser le centre bourg et en plus zéro pollution !

La conduite de cette navette sera assurée comme les 2 années précédentes par les salariés de l'entreprise à but d'emploi PEP'S Trièves.

Je vous engage à utiliser ce moyen de mobilité qui permet d'être plus serein et qui a été fortement apprécié par les utilisateurs en 2023.

Je remercie par avance les agriculteurs, transporteurs et automobilistes de leur compréhension pour cette contrainte le samedi matin pendant la saison estivale.

GILLES BARBE

### MAIS AUSSI !

La reconduite du transport alternatif avec l'âne et la carriole des Sentiers du possible, expérience unique en 2023, et oui cela sera possible également en 2024.

L'accès sera gratuit et cette prestation est prévue 4 samedis (06 et 27 juillet, 03 et 17 août) et 2 mercredis (17 juillet et 14 août).

Rendez-vous à la fontaine de la place de la mairie ou appel pour réservation pour les personnes en difficultés de mobilité au 06 35 42 57 64



## CCAS

Vous êtes en difficulté financière et souhaitez faire appel au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour :

- Une aide au paiement d'une facture (sous réserve que vous ayez fait des démarches et fassiez valoir vos droits en sollicitant les organismes compétents en priorité),
- Une aide à la mobilité (Citiz) : aides exceptionnelles pour se rendre à un rendez-vous médical, recherche d'emploi, démarches administratives ou juridiques,
- Autre demande d'urgence,

Vous pouvez contacter la mairie par mail :

[secretariat@mens.fr](mailto:secretariat@mens.fr), à l'attention du CCAS, ou par téléphone au 04 76 34 61 21, votre demande sera étudiée en commission.

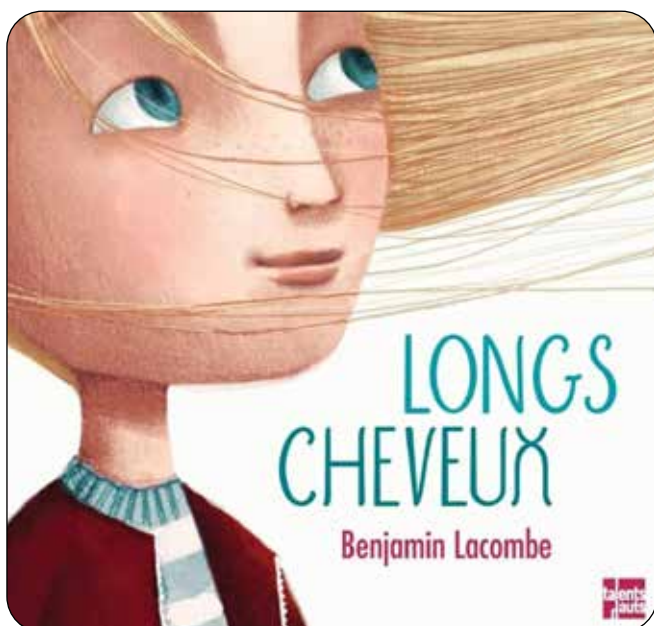
FLORENCE LORENZI



## UNE SUGGESTION DE LECTURE PAR LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE

La commission municipale égalité de genre s'adresse à toutes les personnes qui ont envie de travailler à Mens pour sensibiliser à l'égalité de genre à travers des actions concrètes, en se méfiant des stéréotypes et en partenariat avec différentes structures locales.

Chaque mois, la commission souhaite proposer une lecture jeunesse autour de l'égalité de genre. Un ouvrage à partager pour faire avancer, ensemble, nos représentations du genre.



**Ce mois-ci, un album à partir de 5 ans**

**Illustration et histoire :** Benjamin Lacombe

**Éditions :** Talents Hauts

**1<sup>ère</sup> sortie :** 2010

Visage d'enfant aux cheveux longs sur la couverture : garçon, fille ? La première page explique sans détour : Loris est un garçon. Il aime sentir ses cheveux au vent, effleurer ses épaules.

Mais il n'aime pas qu'on l'appelle ma « petite »... et il pense à ses héros masculins aux cheveux longs, notamment... son papa !

Un album qui nous rappelle que les enfants ont besoin de pouvoir s'identifier aux grandes personnes et qu'il est précieux, en tant qu'adulte, de leur offrir des modèles qui permettent de s'éloigner des stéréotypes.

### Quizz du mois :

Quel est le pourcentage des femmes dans le monde qui ont les mensurations de la poupée Barbie ?

- A : 6,2 %
- B : 1,7 %
- C : 0,08 %
- D : 0 %

(Solution D : Des études ont démontré que les organes vitaux n'auraient pas suffisamment de place dans le corps d'une femme aux mensurations de la poupée Barbie.)

**LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE**

Prochaine réunion de la commission : 22 mai à 18h

## DEUX ABRIS À VÉLOS À VOTRE DISPOSITION

Avec le retour du printemps et des beaux jours, c'est le moment d'utiliser les deux abris à vélos mis à disposition par la municipalité.

### Ces deux abris ont des fonctions différentes :

À 200 m de l'emplacement Citiz et à 400 m du centre de Mens ; situé à côté de l'abri bus, de la piscine et devant le gymnase du collège le premier abri est destiné aux habitants des hameaux et des villages périphériques. Ils peuvent laisser leurs vélos à l'abri de la pluie et en toute sécurité pendant un déplacement en bus, en train, en covoiturage, avec la Citiz, ou pendant une activité longue au village de Mens.

L'utilisation est libre mais non permanente, la sécurité du vélo est assurée par les usagers (ancrage du vélo sur l'arceau + fermeture de la porte).

Celui de la rue coudée, à côté de l'Espace culturel, est destiné aux cyclistes du centre bourg en manque de place pour leurs vélos. 7 emplacements sur 13 sont déjà utilisés. 5 places pour un vélo et 1 pour un vélo avec carriole sont encore disponibles. Ces emplacements sont eux permanents, après inscription au secrétariat de mairie.

De nouveaux arceaux range-vélos seront bientôt installés dans les rues de Mens, en suivant des recommandations de l'Agence d'Urbanisme de la région grenobloise, avec qui un travail est engagé sur le centre bourg.



## LANCEMENT D'UNE NOUVELLE COMMISSION ENVIRONNEMENT

La municipalité a souhaité traiter de manière transversale l'environnement dans chacune de ses commissions et cela fonctionne plutôt bien. Deux commissions ont un rôle un peu plus spécifique : la commission énergie, qui s'est recentrée sur l'eau, et le comité de site de l'Espace Naturel Sensible du marais des Mines.

Il s'avère cependant que certaines thématiques sont négligées : biodiversité, bruit, qualité de l'air, importance des haies... Et mobiliser des personnes

ressources pour travailler sur les objectifs du PLU en révision et sur le zoom du PLU sur les trames vertes et bleues serait bien utile. Il s'agira, une fois les objectifs fixés, de travailler en petits groupes sur des tâches précises : rédaction d'articles pour le TUM, projet d'inventaire de la biodiversité, contribution à la révision du PLU en lien avec le bureau d'étude, organisation d'une réunion d'information...

**Réunion de lancement de cette nouvelle commission environnement  
le mercredi 29 mai - 18h, salle du conseil  
à la Mairie.**

Une dizaine de personnes motivées sont d'ores et déjà intéressées, venez les rejoindre et apporter vos compétences, vos idées, votre disponibilité ! Inscriptions au secrétariat de Mairie.

**L'ÉLU RÉFÉRENT DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT,  
CLAUDE DIDIER.**



## VENEZ VOUS Baigner ou nager à la piscine !

La piscine ouvrira le samedi 1<sup>er</sup> Juin.

*Du 1<sup>er</sup> Juin au 5 Juillet* : les mercredis, samedis et dimanches de 12h à 18h20.  
Évacuation des bassins à 18h.

*Du 6 Juillet au 1<sup>er</sup> Septembre inclus* : tous les jours de 10h à 19h20.  
Évacuation des bassins à 19h.

*Du 2 septembre au 29 Septembre inclus* : les mercredis, samedis et dimanches de 12h à 18h20. Évacuation des bassins à 18h.

**Journée (10h/19h) :**

Adultes 16 ans et plus : 5.00 €  
Enfants 4-16 ans : 3.00 €  
Gratuit - 4 ans

**Matinée (10h-13h) :**

Adultes : 2.00€  
Enfants 4-16 ans : 2.00 €

**Après-midi (13h-19h) :**

Adultes: 4.00€  
Enfants 4-16 ans : 2.00€

**Fin de journée (16h - 19h)**

Adultes : 3.00 €

**Abonnement 10 entrées adultes** : 40.00 €

**Abonnement 10 entrées enfants** : 20.00 €

**Colonies et groupes** (mini 10 personnes)  
(10h/13h ou 13h/19h) : 2.00 € /personne

**Groupe de PMR** (mini 5 personnes) + accompagnateurs : 2.00 € /personne

**Carte abonnement saison Adulte** : 62.00 €

**Carte abonnement saison Enfant** : 31.00 €

**Carte famille** (à partir de 3 personnes) (2 adultes + 4 enfants maxi) : 130.00 €







## SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN LES TRIÈVADES 2024

AVEC LES COMMUNES DE CHICHILIANNE,  
PRÉBOIS, CORNILLON-EN-TRIÈVES,  
MONESTIER-DU-PERCY, LALLEY/SAINT-  
MAURICE-EN TRIÈVES ET MENS

2024 étant une année olympique, l'idée d'organiser une journée sportive est née au sein de la commission animations. Les villages voisins ont été contactés et un beau partenariat s'est mis en place pour l'organisation.

Certaines associations ont aussi répondu à l'appel pour gérer des épreuves.

Les épreuves proposées sont variées : triathlon, biathlon, tir à l'arc, force athlétique, ultimate, pentanque, fléchettes, basket fauteuil, etc...

Elles auront lieu au camping, au stade, sur le city stade et à la piscine.

Un essai de touch rugby aura lieu à la fin des épreuves sur le terrain de foot.

La journée se terminera par un tir à la corde entre les villages suivi d'une remise de récompenses.

Nous aurons la chance d'accueillir ce jour-là les champions de notre commune, en pleine préparation des championnats du monde pour certains d'entre eux, qui encadreront leur propre discipline.

Les 6 équipes inscrites auront besoin de vos encouragements alors venez nombreux au camping à partir de 10 heures.

FRANÇOISE STREIT



## DIMANCHE 19 MAI 3<sup>e</sup> FÊTE DU FOUR À MENGLAS

Apportez vos tartes salées, sucrées, brioches, pognes, biscuits pour les faire cuire au four communal

Nous partagerons ensuite les cuissons et vos salades

Apportez vos couverts et vos éco-cups

Animation musicale offerte par la mairie

Dimanche  
19 mai 2024  
à partir de 11 h

Apéritif offert par la mairie

3<sup>ème</sup> fête du four  
à Menglas

Organisée par la mairie de Mens



© Fabrice Jégic



## SAMEDI 25 MAI BALADE EN FORÊT AVEC L'ONF

Le samedi 25 mai de 14h à 17h, venez découvrir la forêt autour de Mens avec l'ONF, un temps organisé par l'ONF et la Commune de Mens.

Cette balade est destinée à toutes les personnes de la Commune intéressées, à partir de 7 ans.

Les places sont limitées à une vingtaine de personnes ; inscription en Mairie.



Office National des Forêts



## DIMANCHE 26 MAI FÊTE DES PARENTS

Cette année, la commission « vie quotidienne » organise la fête des parents le jour de la fête des mères, dimanche 26 mai sur la place de la mairie de 11h à 12h.

Les membres de la commission seront heureux de vous retrouver pour partager ce moment convivial autour d'un apéritif offert par la mairie.

En cas de mauvais temps, l'évènement aura lieu à l'espace culturel.



## MERCREDI 8 MAI FÊTE DES PLANTS ET DU JARDINAGE BIO AVENUE JEAN RIPERT

**Vente de plants et de semences biologiques**  
**Toute la journée :** animation musicale, affûtage de vos outils et couteaux avec l'atelier LET, démonstration de fours solaires avec l'association TTE, objets en vannerie, charbon végétal, troc de plants, ruche pédagogique, marché de potiers et poésie...

Buvette et restauration bio et locale

### Animations spéciales :

**10h-12h :** stand interactif «Botanique pour jardinier-e»

*Elle n'influence pas la vie des plantes, en 4 lettres*  
*Il faut parler à ses concombres : vrai ou faux ?*

*On mange des choux depuis :* la Renaissance ? l'Antiquité ? le Paléolithique ? Venez vérifier la réponse à ces questions et à bien d'autres !

**14h-16h :** De quoi nos jardins sont-ils les ruines? Et comment y cultiver ? Attrapez au passage quelques réponses de l'autrice Bertille Darragon, et sa dédicace sur votre exemplaire de «Jardiner dans les ruines - Quels potagers dans un monde toxique ?» (éditions Éco-sociétés).

En partenariat avec la librairie La Palpitante.



## DU 8 AU 12 MAI POPODAÏ #3

La Librairie la Palpitante est heureuse de vous proposer cette année encore un programme autour de la POésie, la POTerie, la DANse, l'Improvisation et l'Image !

Cinq jours de rencontres, lectures, concerts, temps d'échanges et ateliers.

Cette année une exposition sera proposée tout au long de l'événement à l'espace culturel. Il s'agit des oeuvres de Paulina Silva Chala, artiste chilienne vivant à Grenade et qui sera présente pour des rencontres et lectures. Une sélection de céramiques se mêlera à ses peintures...

Cet événement est co-organisé avec La Sérendipe, caravane-bibliothèque de poésie (laserendipe.fr) en partenariat avec le réseau lecture publique et patrimoine de la communauté de communes du Trièves.

### LES TEMPS FORTS :

**Mercredi 8** : La Foire aux Plants, Marché Poterie & Poésie...

**Jedi 9** : atelier gravure, repas, lectures

**Vendredi 10** : atelier gravure, l'Apéro Dî(vi)natoire, Pianisteries

**Samedi 11** : Marché Poterie, poésie, performance sonore, Balaléatoire

**Dimanche 12** : Brunch Surprise

Programme/infos : [www.popodai.lalapitante.fr](http://www.popodai.lalapitante.fr) / [popodai@lalapitante.fr](mailto:popodai@lalapitante.fr) / 04 56 55 23 08

POPODAÏ  
POÉSIE POTERIE DANSE IMPROVISATION IMAG



LECTURES PERFORMANCES  
SPECTACLES EXPO TRUCS

MARCHÉ POTERIE & POÉSIE  
MERCREDI 8 ET SAMEDI 11

PROGRAMME / LALAPITANTE.FR  
INFOS / POPODAI@LALAPITANTE.FR - 0456552308  
AFFICHE / PAULINA SILVA CHALA

du 8 au 12 MAI 24  
à MENS





## MESSAGE AUX JEUNES LYCEENS MENSOIS (ET DES ALENTOURS...)

**Le Pass'Région**, dispositif bien connu des lycéens, propose - parmi d'autres avantages - une aide financière importante pour l'obtention du Permis de conduire B.  
(source : [www.auvergnernhonealpes.fr/passregion](http://www.auvergnernhonealpes.fr/passregion)).

Il s'agit du versement d'une somme de **200 € attribuée aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire de 35h, et de 500 € pour une mission de 80h.**

Le Collectif d'Entraide du Trièves est partenaire du Pass'Région : il est habilité à recevoir des lycéens souhaitant réaliser leur mission dans sa structure. Quelques jeunes Triévois ont déjà obtenu ce financement après avoir effectué leur mission dans les friperies et épiceries sociales de Mens ou de Monestier de Clermont.

Le Collectif d'Entraide est une association porteuse de valeurs actuelles, sociales et solidaires. Pour plus de renseignements, venez à la friperie solidaire de Mens place Paul Brachet (aux heures d'ouverture), ou contactez Joëlle Chatelain au 06 86 43 64 01.

**LE COLLECTIF D'ENTRAIDE DU TRIÈVES.**



## JEUDI 9 MAI BROCANTE À MENS DE L'ASSOCIATION RABOT COPEAU

Grande brocante et vide grenier autour de la Halle, centre historique de MENS, **le 09 Mai 2024 de 9h à 17h**

Animation et point restauration-buvette  
Installation à partir de 07h à 5€ le mètre  
parking à 300m

Contact : [brocantecopo@gmail.com](mailto:brocantecopo@gmail.com)





## DES MINES, DONC DES MINEURS : FAMILLES DE MINEURS DE FER À MENS

### LES MÉTIERS DU FER À MENS

De 1692 à 1792, les registres paroissiaux BMS de Mens permettent de reconstituer une partie de la vie locale. Après les tisserands qui sont évidemment les plus nombreux (cités 827 fois), la seconde catégorie de métiers est le travail du fer avec : mineur, cloutier, coutelier, maréchal et charbonnier etc... cités 335 fois, auxquels il faudrait ajouter les voituriers.

Mineur	81	335
Cloutier	142	
Coutelier	15	
Maréchal	95	
Charbonnier		
Serrurier	36	60
Voiturier		

Noms et métiers cités dans les actes BMS

### DES NOMS

Le dépouillement de ces registres nous indique 65 noms de *mineurs*, pour 309 actes, dont 6 mariages et 107 sépultures. Ceci permet d'estimer le nombre de mineurs simultanés à 25 maximum. Avec leur famille, c'est donc près d'une centaine de personnes qui constituaient cette communauté, à part de celle du bourg.



Nombre de mineurs simultanés dont on a le nom avec certitude à une période donnée

### DES MINEURS, AVEC LEUR FAMILLE

Qui étaient ces mineurs ? Les registres nous indiquent parfois un lieu d'origine du père ou du marié. Si quelques noms sont ceux du Trièves, d'autres sont manifestement étrangers au pays. Il s'agit de spécialistes venant d'ailleurs : St-Pierre-d'Allevard, Autriche, et Savoie. Deux autres viennent de Grenoble, et de La-Bâtie de Gresse.

Dans un tel dépouillement de textes anciens à l'écriture approximative, Il y a bien sûr quelques

difficultés de lecture : par exemple Perachon est Perichon ou Perrochon, selon les actes. Ce nom-là se retrouve d'ailleurs en 1733 à St-Guillaume (« *Georges Périchon de St-Pierre d'Allevard, décédé à quarante ans en 1733 par la chute d'une pierre étant à travailler pour le charbon* »).

Certains noms des mineurs reviennent systématiquement, comme des sortes de dynasties se créant et s'entrelaçant entre elles. À l'inverse, d'autres noms n'apparaissent que peu de fois et sur moins de 10 ans, c'est sans doute le cas des ouvriers qui viennent un temps et qui repartent vers d'autres chantiers. Enfin, il y a quelques lignées avec deux générations de mineurs, qui s'en vont apparemment après la mort du patriarche ou de l'aîné.

Doit-on en conclure que ces familles ne frayaient pas avec les gens du "bourg" ? peut-être... mais il y a des exceptions grâce aux mariages avec des demoiselles Baup, Brun, Gachet, et Girard.

L'activité ayant cessé vers 1771, la plupart de ces familles sont parties. Seuls trois noms se retrouvent encore à Mens à l'époque de la Révolution et tout le 19<sup>e</sup> siècle : **Chane, Cave, Charlot**. Ces familles descendent donc probablement directement de ces anciens mineurs...

En arrière-plan on devine un hameau actif, assez écarté du bourg. Ce sont des « cabanes » qui sont citées, aujourd'hui on parlerait d'une cité ouvrière, informelle ou organisée. En suivant une ancienne piste tracée dans le bois en dessous de la RD34d, se trouvent encore les ruines de ce petit « village des mineurs ».



Restes du village des mineurs (photo AMT 2024)

#### Sources

-Mens Registres paroissiaux relevés Jean Carrier 1990

#### Suite des sources :

- AMT fer et savoir-faire en Trièves, cahier du Musée du Trièves 2004
- SRA-RhA /ERMINA étude diachronique des vestiges d'exploitation minière Morin & Rosenthal 1999
- U-Franche-Comté - Inventaire Gobannon 1999
- Mémoire d'Obiou 2023





## PROGRAMME MAI 2024

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux. (Ateliers parents-enfants)

⇒ **MERCREDI 15 et 22** poney « hors les murs » à Cordéac à la ferme Léonnette (sur inscription) atelier de 10h à 11h30

⇒ **MERCREDI 29** temps de jeux et d'échanges à Mixages.

Jusque 11h30, arrivée libre à partir de 9h30.

Contact : [tdparents@laposte.net](mailto:tdparents@laposte.net) / 07 56 13 64 34

## CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE À 18H30 : ENTRÉE PAR LE PARC DU CROCODILE

Dimanche 05 mai

### La promesse verte

Par Edouard Bergeon, Emmanuel Courcol  
Avec *Alexandra Lamy, Félix Moati, Sofian Khammes*  
2h 04min, Drame  
D'Edouard Bergeon



Pour tenter de sauver son fils Martin injustement condamné à mort en Indonésie, Carole se lance dans un combat inégal contre les exploitants d'huile de palme responsables de la déforestation et contre les puissants lobbies industriels.

Prochaine séance le 19 mai. Pour tout renseignement, consulter l'affichage et le site [www.ecranvagabond.com](http://www.ecranvagabond.com)

Organisé par *Prochaine Sortie*  
et *l'Écran Vagabond du Trièves*

Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit  
(enfant et abonnement) : 3,50€

Abonnement : 7€

[prochainesortie.mens@gmail.com](mailto:prochainesortie.mens@gmail.com)

06 23 77 25 18



# MIXAGES

ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS  
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

## AGENDA MIXAGES MAI 2024

Lundi 6

### LE REPAS D'ISABELLE

Venez cuisiner avec elles et eux à Mixages dès 10h ou juste pour déjeuner.

En mai

### MA VIE DE GRAND PARENT

Pour échanger sur les joies, plaisirs et les soucis, entre grands-parents, et même arrière grands-parents !  
Bienvenue à tous et toutes.  
Pour toutes informations contactez Mixages

Du 1er au 31

### EXPOSITION TOILES ET PHOTOS FESTI'STREET

Les Désacorp@dé  
de 9h à 17h  
à Mixages

Toiles et photos ayant participé au concours organisé lors du festival. Thème de cette année : LA FOLIE.

Mercredi 22

### SORTIE AU THÉÂTRE Le Poulailler Monestier du Percy Byba Youv à 16h30

Par la Cie Deraidenz arrivée tout droit d'Avignon.  
Marionnettes, chants, magie, émerveillement au rendez-vous ! Accrochez-vous, on décolle sur le balai de Byba Youv !

- ↪ Covoiturage possible depuis Mens
- ↪ Tarif adapté "espace de vie sociale"
- ↪ Goûter partagé au Théâtre

Infos et inscriptions à Mixages

153 rue Docteur Senebier - 04 76 34 27 02 - [accueil.mixages@cdctrieves.fr](mailto:accueil.mixages@cdctrieves.fr) - [www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)



# PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

La Vie Communale  
Mairie de Mens

## Le budget 2024

Le dernier conseil municipal a porté sur l'approbation des comptes 2023 et le vote des trois budgets prévisionnels 2024 :

Budget général,

Budget équipement touristique,

Budget eau et assainissement.

**Les comptes 2023** résultent de décisions antérieures, qui ont généré des augmentations des charges en particulier sur les frais de personnel suite à des recrutements supplémentaires, sur l'augmentation des prestations de services externes ainsi que sur le rachat du camping avec la subvention d'équilibre de 109.000 € et même plus, car les charges indirectes induites ne sont pas prises en compte. Ces décisions de dépenses auront un impact à long terme sur le budget de fonctionnement. Même si, en 2023, celui-ci reste excédentaire de 194.566 €, les marges de manœuvre se réduisent de façon très significative. En effet, le cumul des réserves de la commune passe de 1.402.000 € fin 2021 à 571.000 € fin 2023, obérant notre capacité à investir dans les projets structurants que nous avons besoin de conduire.

**Le budget 2024** : nous tenons à rappeler ici que nous n'avons pas été associés à la construction des budgets. Nous avons seulement été conviés à une réunion d'information 15 jours avant le conseil municipal consacré au vote du budget, sans communication de documents au préalable ou en séance.

Nous avons voté contre le budget général et le budget équipement touristique. En effet, ces budgets 2024 sont la traduction de la politique conduite depuis le début du mandat et intègrent des actions pour lesquelles nous avons formulé un vote défavorable.

Pour rappel :

Nous avons voté contre le rachat d'un lieu sur terre qui nous paraît peu adapté à une utilisation comme « maison des associations » et qui génère encore 85.000 € d'investissements sur le budget 2024 ;

Nous avons également voté contre la reprise du camping, le budget tourisme prévoit pour 2024 environ 90.000 € de subventions liées au remboursement de l'emprunt. Par contre,

nous étions favorables au rachat des équipements de l'auberge au moment du départ à la retraite du gestionnaire en l'absence d'un repreneur. Nous considérons que la commune est dans son rôle en veillant à la pérennité d'un hôtel à Mens.

Nous avons également voté contre l'augmentation des charges de personnels de 10 % entre le BP 2023 et le BP 2024 alors que les augmentations liées à l'inflation et aux décisions de l'État sont inférieures à 10 % nous nous interrogeons également sur l'augmentation des prestations de services, qui passent de 13.000 € au BP 2023 à 90.000 € pour 2024, et nous restons dans l'attente d'explications qui devraient nous être fournies prochainement.

Par ailleurs dans ce contexte d'inflation, nous avons validé la subvention au CCAS pour ses actions fléchées envers les personnes en difficulté ainsi que l'augmentation des subventions aux associations et aux entreprises en demandant que les projets accompagnés soient bien des projets avec un impact pour la commune et qu'ils soient en synergie avec les subventions apportées par la communauté de communes.

Nous émettons également des réserves sur le montant très élevé des nombreuses études, 273.000 € en 2024, après avoir déjà représenté plus de 30 % du budget investissement en 2022 et 2023. Cela intègre le coût, hors temps interne, de la révision du PLU qui, comme nous l'avons exprimé dans des précédents TUM, ne nous semble pas justifiée aujourd'hui. Nous ne partageons pas l'affirmation qu'une révision du PLU de Mens sera très utile au Trièves. Nous considérons au contraire qu'un travail collectif intercommunal sera plus profitable à toutes les communes et en premier lieu à Mens. Contrairement à l'actuelle majorité, nous pensons essentiel de conserver le nombre de logements prévus au Pré Colombon pour répondre au déficit de logements identifié.

S'agissant des travaux de la rue des Alpagnes, nous attirons également votre attention sur le choix d'un nouveau bureau d'études, le report des travaux et le doublement du coût de 500.000 € environ à 946.000 €. Même si on prend en compte l'inflation, il reste un différentiel important. L'explication donnée est que le périmètre a changé et que des investissements supplémentaires seraient nécessaires.

Nous avons apporté un vote favorable au budget eau et assainissement tout en insistant sur l'importance d'engager les investissements prévus dans le schéma directeur d'assainissement même si cette compétence devrait être transférée à la communauté de communes en 2026.

Nous réitérons, auprès de vous, notre engagement à œuvrer dans l'intérêt de la commune, en étant à votre écoute, en réclamant documents et explications nécessaires à une analyse pertinente des projets de décisions, en vous rendant compte régulièrement de nos positions.



Toutes les remarques et tous les points de vue\* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

\* De 100 à 150 mots  
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

## ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE DE TRIEVES-MATHEYSINE

Notre paroisse a tenu son Assemblée Générale au presbytère de Mens le 17 mars 2024.

Un nouveau Conseil Presbytéral a été élu. Le bureau est constitué de : CÉCILE PERRIER, présidente ; SYLVIANNE STIGLIANI, présidente-adjointe ; MARYLISE AVENAS, secrétaire ; MARIANNE SIMOND, secrétaire-adjointe ; BRIGITTE HORNIG, trésorière ; VÉRONIQUE LETY, trésorière-adjointe et RÉGIS BAIETTO, responsable festivités et logistique.

Grand merci à tous les conseillers et paroissiens pour leur investissement et leur confiance en la nouvelle équipe.

### Mariages, présentation, baptême, obsèques Au Temple de Mens

Contactez-nous au 04.76.34.64.93 ou au 07.49.12.65.58

### Pause café au presbytère : Tous les samedis de 11 à 12h.

Se rencontrer, se retrouver, prendre le temps de faire connaissance, échanger, partager et tout ça autour d'un café, d'un thé, d'une tisane, d'un verre d'eau ou d'un jus. Apportez ce que vous voulez ; amenez qui vous voulez. Ou simplement venez.

L'essentiel : la convivialité !



CÉCILE PERRIER

Trièves  
RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

# BIBLIOTHÈQUE DE MENS

HORAIRES D'OUVERTURE

- LUNDI > 16h-19h
- MERCREDI > 9h-12h30 / 14h-18h
- JEUDI > 16h-19h
- SAMEDI > 9h-12h30

Tél. : 04 76 34 60 13  
mediatheque.mens@cdctrieves.fr  
www.cc-trieves.fr

MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21  
secretariat@mens.fr  
<http://www.mairie-de-mens.fr>  
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER·ÈRE·S : 04 76 34 61 59

KINÉS :  
Maison de santé : 04 12.05.58.20  
P. Péchoux : 06 18 05 39 91

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

EHPAD : 04 76 34 80 00

RELAIS PETITE ENFANCE : 06 79 24 97 18

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT  
FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :  
Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50

L'équipe municipale adresse ses condoléances aux familles

Décès : MEYSENC Andrée, veuve MICHALLET décédée le 15 avril

# Benjamin Jaussaud

## La glisse plein POW !

À Gap ça roule et ça vole au dessus de la poudreuse. Originaire des Hautes-Alpes, Benjamin cultive sa passion pour les inclinaisons verticales et la bécane depuis l'âge de 12 ans.

Mais pas question de surfer sur la vague, Benjamin n'est pas tendance.

La quarantaine bien présente il peut maintenant le dire, à l'époque il était plutôt pionnier dans sa manière de voir les sports de glisse. Question snowboard, powsurf, monoski au début des années 90, ces nouvelles activités se heurtaient souvent au conservatisme du ski alpin classique.

Qui se souvient aujourd'hui que ces pratiques étaient vues avec méfiance ? Les interdictions de remontées mécaniques, il s'en souvient encore ! *On glisse bien comme on veut !* murmure-t-il entre deux lampées de kawa... Et c'est bien cette philosophie qui l'habite depuis toujours : quand on glisse comme on veut, on est en roue libre !

Évidemment des études de sport. Et puis en 2008 la découverte du Powsurf. Oui, on peut faire du surf des neiges sans fixation. Comme à Biscarosse sauf que c'est à Mens. La dernière entrave à la liberté des chevilles sur la planche vient de sauter. Benjamin est le coupable désigné, comme tous les passionnés, il est en avance sur son temps. Salut les carcans, en avant le freestyle...

L'idée c'est la liberté. Quand la neige pointe son nez, on repère une pente, un lieu propice et là pas de forfaits ni de file d'attente, exit le brouhaha de la mécanique des perches, on se crée sa station en solo ou en copains. Et des lieux sympas pour cette pratique ne manquent évidemment pas chez nous, Ser-Clapi, le col du Banchet, etc.

Le champ des possibles pour autant de champs en pente...

Il reste une grande place évidemment pour le vélo. Chantre des mobilités douces, électrique ou classique, c'est le moyen de locomotion qui a le vent en poupe. Et chacun sait que Benjamin a l'expertise alerte. Besoin d'un check-up pour la petite reine ? Problème de plateau ? Dérailleur qui déraille ? Freinage difficile ? Voile de roues ? Guidon de traviole ? Voilà votre homme en toubib à clou !!!

**MATTHIEU AVRAIN**

EN MAI

### Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis  
9H30 à 11H30

### Conseil Municipal

- Le 28/05 à 18h30

UN TEMPS D'ÉCHANGE  
avec les habitant-e-s  
à chaque conseil municipal



Benjamin est très bien nourri.  
Benjamin a du pain sur chaque planche...

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE JUIN : 12/05/24. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : [secretariat@mens.fr](mailto:secretariat@mens.fr)